



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE**  
**10 JUIN 2013**

L'an deux mille treize, le dix juin, à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LOPEZ S.

Convoqués : AZAM Francis, BEN ABDALLAH Abes, BOUSQUET Daniel, CARLES M-Louise, CRAYSSAC Ghislaine, FALGERE Didier, GABRIAC Lucien, GALTIER Renée, GARRIGUES M-Jeanne, GISQUET Sébastien, KAYA-VAUR Danièle, LAVAL Francis, LOPEZ Sylvie, PELLETIER Michel, PLOT Gilles, ROUANET Marc, SERIEYS Dominique, TEISSIER Francine, THERON-CANUT Huguette, TROCELLIER Muriel, TUERY Christine, VAYSSETTES Aurore, VIALARET Martial.

Absents- excusés : Mme VAYSSETTES a donné procuration à Mme LOPEZ

M. VIALARET a donné procuration à M. LAVAL

Absents : Mme TROCELLIER, Ms FALGERE et PLOT

M. GISQUET Sébastien a été élu secrétaire.

-----

### **HOMMAGE**

En ouvrant la séance Mme LOPEZ a présenté à M. LAVAL toutes ses félicitations pour sa promotion au grade de « papy » suite à la naissance d'une charmante Constance.

### **DECISIONS – POUVOIRS**

Après l'approbation du procès verbal de la réunion précédente, Mme le Maire a présenté les décisions prises suite essentiellement à différentes ventes intervenues et pour lesquelles la collectivité n'a pas préempté.

### **SALLE MULTI-GENERATIONS**

#### **Approbation du DCE**

Sur proposition de M. AZAM, l'assemblée a adopté, à l'unanimité, le dossier de consultation des entreprises, autorisant de ce fait Mme le Maire à lancer l'appel d'offres pour des travaux qui devraient s'engager fin septembre – début octobre. Mme LOPEZ a profité de l'examen de ce dossier pour remercier toutes les personnes qui se sont largement investies sur ce projet qui s'est traduit par de nombreuses séances de travail.

DL20130605

**Objet : Salle multi-génération : DCE : approbation**

*« Mme LOPEZ présente le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) de la salle multi-génération élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre coordonnée par M. ENJALBAL architecte.*

*Ce dossier, élaboré dès le départ dans une large concertation qui a permis d'associer divers partenaires, a été examiné en commissions et en réunions privées du conseil municipal.*

Les divers plans et notes ayant été commentés, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les différentes pièces constituant le DCE
- Autorise Mme le Maire à lancer la procédure de consultation. »

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Toujours sur proposition de M. AZAM les élus – unanimes – ont validé les dossiers de demandes de subventions qui seront sollicitées auprès des différents partenaires institutionnels, à savoir l'Etat, la Région et le Département, sans oublier la Communauté d'agglomération. Nous espérons tous que malgré le contexte financier, la nature de notre projet saura retenir leur intérêt.

DL20130601

**Objet : Salle multi-génération : Demande de subventions : ETAT**

« Mme LOPEZ rappelle aux membres du conseil municipal les différentes délibérations qui ont jalonné le projet de réalisation de la salle multi-génération. Arrivé au stade du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) – qui vient d'être approuvé, il appartient à l'assemblée municipale de solliciter les différents partenaires financiers pouvant subventionner notre projet sur la base du dossier à annexer à la présente – qui retrace l'historique et la finalité du projet – et du plan de financement prévisionnel établi à ce jour à hauteur de 2 253 000.00 € HT.

<b>DEPENSES</b>	
Coût de la construction (estimation mai 2013)	1 878 180.00 €
Honoraires architectes	249 320.00 €
Honoraires Bureau d'Etudes –SPS – Coordonnateur Sécurité	19 000.00 €
Indemnités candidats non retenus	54 500.00 €
Assurance D O (estimation)	15 000.00 €
Publications (estimation)	2 500.00 €
Divers Imprévus (1,5 %)	34 500.00 €
Mobilier Signalétique (pour mémoire : non compris dans le présent plan de financement)	
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 253 000.00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Subventions sollicitées	
<i>auprès de l'Etat</i>	112 500.00 €
<i>auprès de la Région</i>	112 500.00 €
<i>auprès du Conseil Général</i>	225 000.00 €
<i>auprès de la Communauté d'Agglomération</i>	240 000.00 €
Emprunt CARSAT (obtenu)	600 000.00 €
Autofinancement de la Commune*	963 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 253 000.00 €</b>

\* à majorer du montant de la TVA

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé
- Mandate Mme le Maire afin de solliciter auprès des partenaires institutionnels et plus particulièrement, l'Etat, la subvention la plus élevée possible. »

**Objet : Salle multi-génération : Demande de subventions : REGION**

« Mme LOPEZ rappelle aux membres du conseil municipal les différentes délibérations qui ont jalonné le projet de réalisation de la salle multi-génération. Arrivé au stade du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) – qui vient d'être approuvé, il appartient à l'assemblée municipale de solliciter les différents partenaires financiers pouvant subventionner notre projet sur la base du dossier à annexer à la présente – qui retrace l'historique et la finalité du projet – et du plan de financement prévisionnel établi à ce jour à hauteur de 2 253 000.00 € HT.

<b>DEPENSES</b>	
Coût de la construction (estimation mai 2013)	1 878 180.00 €
Honoraires architectes	249 320.00 €
Honoraires Bureau d'Etudes –SPS – Coordonnateur Sécurité	19 000.00 €
Indemnités candidats non retenus	54 500.00 €
Assurance D O (estimation)	15 000.00 €
Publications (estimation)	2 500.00 €
Divers Imprévus (1,5 %)	34 500.00 €
Mobilier Signalétique (pour mémoire : non compris dans le présent plan de financement)	
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 253 000.00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Subventions sollicitées	
	auprès de l'Etat
	112 500.00 €
	auprès de la Région
	112 500.00 €
	auprès du Conseil Général
	225 000.00 €
	auprès de la Communauté d'Agglomération
	240 000.00 €
Emprunt CARSAT (obtenu)	600 000.00 €
Autofinancement de la Commune*	963 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 253 000.00 €</b>

\* à majorer du montant de la TVA

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé
- Mandate Mme le Maire afin de solliciter auprès des partenaires institutionnels et plus particulièrement, la Région, la subvention la plus élevée possible. »

**Objet : Salle multi-génération : Demande de subventions : DEPARTEMENT**

« Mme LOPEZ rappelle aux membres du conseil municipal les différentes délibérations qui ont jalonné le projet de réalisation de la salle multi-génération. Arrivé au stade du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) – qui vient d'être approuvé, il appartient à l'assemblée municipale de solliciter les différents partenaires financiers pouvant subventionner notre projet sur la base du dossier à annexer à la présente – qui retrace l'historique et la finalité du projet – et du plan de financement prévisionnel établi à ce jour à hauteur de 2 253 000.00 € HT.

<b>DEPENSES</b>	
Coût de la construction (estimation mai 2013)	1 878 180.00 €
Honoraires architectes	249 320.00 €
Honoraires Bureau d'Etudes –SPS – Coordonnateur Sécurité	19 000.00 €
Indemnités candidats non retenus	54 500.00 €
Assurance D O (estimation)	15 000.00 €

Publications (estimation)	2 500.00 €
Divers Imprévis (1,5 %)	34 500.00 €
Mobilier Signalétique (pour mémoire : non compris dans le présent plan de financement)	
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 253 000.00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Subventions sollicitées	
auprès de l'Etat	112 500.00 €
auprès de la Région	112 500.00 €
auprès du Conseil Général	225 000.00 €
auprès de la Communauté d'Agglomération	240 000.00 €
Emprunt CARSAT (obtenu)	600 000.00 €
Autofinancement de la Commune*	963 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 253 000.00 €</b>

\* à majorer du montant de la TVA

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé

Mandate Mme le Maire afin de solliciter auprès des partenaires institutionnels et plus particulièrement, le Département, la subvention la plus élevée possible. »

DL20130604

**Objet : Salle multi-génération : Demande de subventions COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GRAND RODEZ**

« Mme LOPEZ rappelle aux membres du conseil municipal les différentes délibérations qui ont jalonné le projet de réalisation de la salle multi-génération. Arrivé au stade du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) – qui vient d'être approuvé, il appartient à l'assemblée municipale de solliciter les différents partenaires financiers pouvant subventionner notre projet sur la base du dossier à annexer à la présente – qui retrace l'historique et la finalité du projet – et du plan de financement prévisionnel établi à ce jour à hauteur de 2 253 000.00 € HT.

<b>DEPENSES</b>	
Coût de la construction (estimation mai 2013)	1 878 180.00 €
Honoraires architectes	249 320.00 €
Honoraires Bureau d'Etudes –SPS – Coordonnateur Sécurité	19 000.00 €
Indemnités candidats non retenus	54 500.00 €
Assurance D O (estimation)	15 000.00 €
Publications (estimation)	2 500.00 €
Divers Imprévis (1,5 %)	34 500.00 €
Mobilier Signalétique (pour mémoire : non compris dans le présent plan de financement)	
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 253 000.00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Subventions sollicitées	
auprès de l'Etat	112 500.00 €
auprès de la Région	112 500.00 €
auprès du Conseil Général	225 000.00 €
auprès de la Communauté d'Agglomération	240 000.00 €
Emprunt CARSAT (obtenu)	600 000.00 €
Autofinancement de la Commune*	963 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 253 000.00 €</b>

\* à majorer du montant de la TVA

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:*

- *Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé*
- *Mandate Mme le Maire afin de solliciter auprès des partenaires institutionnels et plus particulièrement, la communauté d'agglomération du Grand Rodez, la subvention la plus élevée possible au titre du fonds de concours du programme d'appui aux communes. »*

### **CREATION D'EMPLOI**

Mme LOPEZ a invité le conseil municipal à créer un emploi de rédacteur, ce qui permettra de faire bénéficier un agent d'une promotion. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

DL20130607

**Objet : Personnel – création d'un poste de rédacteur**

*« Mme LOPEZ expose aux membres du conseil municipal qu'il convient de créer un poste de rédacteur à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août.*

*Cette création fait suite à la promotion interne d'un agent de catégorie C sur le grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.*

*Le tableau des effectifs sera donc modifié.*

*Cette communication entendue et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à créer cet emploi et à signer toutes pièces s'y rapportant ».*

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil municipal a autorisé Mme le Maire à signer un avenant prolongeant d'un an et actualisant le prix des repas fournis par notre prestataire pour la restauration scolaire.

DL20130606

**Objet : Cantine : Fourniture des repas : signature d'un avenant**

*« Mme LOPEZ expose qu'il convient de reconduire avec la société MARTEL CRM (qui nous a donné toute satisfaction durant le présente année scolaire), le contrat de fourniture de repas pour le restaurant scolaire d'Olemps pour l'année scolaire 2013/2014.*

*Les prix des repas (actuellement 2.4265€ H.T. pour les repas de maternelle  
2.6161€ H.T. pour les repas de primaire)*

*ont été révisés pour la prochaine rentrée scolaire par application de la formule d'actualisation des prix indiquée dans le marché, à savoir :*

*2.4724€ H.T. pour les repas de maternelle*

*2.6655€ H.T. pour les repas de primaire*

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer l'avenant à intervenir. »*

### **Nom de rue : Impasse de l'Orée du Bois**

A la demande des services de la Poste, qui souhaitent que le plus grand nombre de voies soient dénommées et numérotées, mais également à la demande de riverains, l'assemblée a donné une appellation à la voie desservant le parc commercial de Cassagnettes. La dénomination « Impasse de l'Orée du bois » a été retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée par un petit débat avec les spectateurs parmi lesquels nous avons noté la présence de Mme JARRIGE nouvelle correspondante de La Dépêche.